



Procuration usufruitier

Par Mcme

Bonjour à tous

Pour une vente maison familiale

Est-il possible d'établir concernant les usufruitiers une procuration en faveur d'un des deux époux usufruitiers qui ne peut se déplacer pour signer une vente immobilière devant le notaire

D'avance merci de vos conseils

Mcme

Par Karpov

Bonjour,

L'usufruitier qui ne peut se déplacer peut donner, par exemple, procuration à l'étude notariale qui lui enverra le document de procuration à signer.

Cordialement

Par Mcme

Merci de votre réponse

Donc cela peut se faire entre les époux usufruitier sans problème

Encore merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il n'y a aucun problème pour donner une procuration.

Le notaire saura vous renseigner.